

**ANNEE 2021**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 13 OCTOBRE 2021**

*Délibération n°*

**2021086**

Date de convocation : 08/10/2021

Date d'affichage : 18/10/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	19
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	22

Vote : 22 (dont 3 pouvoirs)

Pour : 22

**Adopté à l'unanimité**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt et un, le 13 octobre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 8 octobre 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Philippe BIGOTEAU, Mikel AMILIBIA.*

*Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECART, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Guénaël LE CAM, Sylvie ITHOURRIA, Nathalie HARAN, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE.*

*Absents excusés : Mmes Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS) & Ms Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES).*

*Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.*

### **OJ n°10 : Convention permettant d'obtenir une subvention dans le cadre du plan de relance de l'Etat – volet transformation numérique de l'enseignement**

*Rapporteur : Monsieur Le Maire*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune a répondu à un appel à projet national qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance dédié à la transformation numérique de l'enseignement. Les objectifs de ce dispositif visent à soutenir la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise également à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel de cette opération qui prévoit des investissements d'un montant maximum de 24 060 € pour l'école publique et l'ikastola de Bassussarry et une demande de subvention d'un montant maximum de **14 280 € HT**.

DEPENSES		RECETTES HT	
Volet équipement et travaux sur les réseaux	<b>20 000 €</b>	Plan de relance	<b>14 280 €</b>
Volet services et ressources	<b>4 060 €</b>	Autofinancement	<b>9 780 €</b>
TOTAL	<b>24 060 €</b>	TOTAL	<b>24 060 €</b>

#### **Le conseil municipal**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et pris connaissance du plan de financement prévisionnel présenté,

**Autorise** la sollicitation de l'Etat dans le cadre du plan de relance numérique,

**Autorise** M. le Maire à signer la convention permettant de bénéficier de la subvention pour l'équipement numérique de l'école publique et de l'ikastola de Bassussarry

**Autorise** M. le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir la présente demande de subvention d'un montant maximum de 14 280 €.

Fait à Bassussarry, le 13 octobre 2021.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

